

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ctique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12261

Société : RAM

SC731

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : EL KARABABI MOU NIM.

Date de naissance : 28/06/1984

Adresse :

Tél. : 222 94 99 96 56 Total des frais engagés : 14550 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Karime ZRIKEM El HMMI
Pédiatre
55, Rue Zerhoun (Ex. Reime)
CASA - Tel. 29 31 00 88

Date de consultation : 13/07/20

Nom et prénom du malade : EL KARABABI SOUD Age: 15 mois

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

EL KARABABI SOUD

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 15/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13.07.12	Voyage	1	120	120

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
D 00000000 00000000	B 00000000 00000000			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC



Cabinet Dr. ZRIKEM Karima - Ep-Himmi

عيادة الدكتورة زريكم كريمة - زوجة حمي

ZK

Pédiatre

Maladies du Nourrisson et de l'Enfant

Allergie - Asthme

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Ex-Enseignante à la Faculté de Médecine
de Casablanca

طبيبة الأطفال

اختصاصية في أمراض الأطفال

الحساسية - الضيق

أستاذة سابقا بكلية الطب بالدار البيضاء

الدار البيضاء، في:

Casablanca, le :

14 Juillet

=

el Khabar

soñ. d.

Condu et stem \Rightarrow 25 =

Dr. Karima ZRIKEM EP. HIMMI
Pédiatre
68, Rue Zerhoune (Ex. Reims)
CASA - Tel.: 29.31.60/68

الرجو إحترام وصفة طبيبك

68, Rue Zerhoune [Ex-Rue Reims] - Casablanca - Tél.: C. 05 22 29 31 60 / 68

Urgence : GSM : 06 61 45 52 44 - E-mail : zrikem_karima@hotmail.com



Cabinet Dr. ZRIKEM Karima - Ep-Himmi

عيادة الدكتورة ذريمة - زوجة حمي

Pédiatre

Maladies du Nourrisson et de l'Enfant

Allergie - Asthme

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Ex-Enseignante à la Faculté de Médecine
de Casablanca

طبيبة الأطفال

اختصاصية في أمراض الأطفال

الحساسية - الضيق

أستاذة سابقا بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le : 13.02.20 الدار البيضاء، في :

El kalabi Saâd -

اللечение Photothérapie UV.

Dr. Karima ZRIKEM Ep-HIMMI
Pédiatre
63, Rue Zerhoun (Ex-Reims)
CASABLANCA
Tél.: 05 22 29 31 60 / 68

الرجو إحترام وصفة طبيكم

68, Rue Zerhoun (Ex-Rue Reims) - Casablanca - Tél.: 05 22 29 31 60 / 68

Urgence : GSM : 06 61 45 52 44 - E-mail : zrikem_karima@hotmail.com



Cabinet Dr. ZRIKEM Karima - Ep-Himmi

مقدمة الدكتور زكيه حريمي - زوجة حمي

ZK

Pédiatre

Maladies du Nourrisson et de l'Enfant

Allergie - Asthme

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Ex-Enseignante à la Faculté de Médecine

En la noche de Casablanca

طيبة الأطفال

الخصائص في أمراض الأطفال

الحساسية - الضيق

أستاذة سابقاً بكلية الطب بالدارالبيضاء

الدار البيضاء، في: 16.01.2020
Casablanca, le : 16.01.2020

Le Nouveau-né, ELKABAB
Saïd a présenté une
cétose néonatale.
à l'âge d'un mois qui
a nécessité une
photothérapie intensive
de 6h.

المرجو إحترام وصفة طبيكم

Dr. Klemme, Bremen, 23.09.1986
Ex. Rehms, Berlin, 23.09.1986
Dr. Klemme, Bremen, 23.09.1986
Ex. Rehms, Berlin, 23.09.1986

68, Rue Zerhoune (Ex-Rue Reims) - Casablanca - Tél.: C. 05 22 29 31 60 / 68

Urgence : GSM : 06 61 45 52 44 - E-mail : zrikem_karima@hotmail.com

CLINIQUE L'HERMITAGE



مصحة لارميطاج

PATIENT : Enf. BB EL KABABI Mme (Benjihad Asmaa)
 SEJOUR : Du 13/07/2020 au 13/07/2020

FACTURE : 202001152
 DU : 13/07/2020

CLINIQUE

Etablie par : K. Khadij

Prestation	Quantité	Prix Unitaire	Total
PHOTOTHÉRAPIE	1	900,00	900,00
TOTAL CLINIQUE			900,00

ENCAISSEMENT COMPTE AUTRUI

Prestation	Quantité	Prix Unitaire	Total
DR. EQUIPE Pédia <tr>trique</tr>	1	300,00	300,00
TOTAL AUTRUI			300,00

Arrêtée la présente facture à la somme de MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

l'article 6 de la loi de finances (L.F.) n° 100-14 pour l'année budgétaire 2015, promulguée par le décret n° 1.14.195 du 1er rabii l 1436 (24 décembre 2014) relative aux droits de timbres

PATIENT
TOTAL TTC

1 200,00

35 Bd. Anoual - Casablanca
 CLINIQUE L'HERMITAGE
 Tél : 05 22 86 55 66 - Fax : 05 22 86 55 77